

Numéros UTILES



Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire.....	05 55 87 23 97
Maternelle.....	05 55 86 00 28
Cantine.....	05 55 86 04 02
Garderie.....	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire.....	05 55 85 31 07
Cantine.....	05 19 31 03 03
Garderie.....	05 19 31 03 03

Collège Anna de Noailles

Larche.....	05 55 85 30 74
-------------	----------------



Équipements Sportifs

Gymnase.....	05 19 31 03 04
Tribunes Foot.....	05 55 86 11 26
Club House.....	05 55 87 07 03
Bernou.....	05 55 84 32 68
Salle Omnisport.....	05 55 88 24 89



Équipements Culturels

Salle des fêtes.....	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac.....	05 55 86 92 96

Horaires:

Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Fermé le jeudi

Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com



Établissements Bancaires

La Poste..... 3631 ou 3639

Fermé le Lundi

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 - Samedi : 9 h à 12 h

Distributeur de billets Crédit Agricole

Établissements Publics

Sirtom Déchetterie..... 06 15 34 77 56

Horaires:

du lundi au samedi de : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie,
Lotissement Nicomédie, la Nadalie,
les Picadis, Zone de la Galive, Gumond,
la Barbotte, Près du Club House.

■ Ramassage d'objet encombrants
ou végétaux à destination de la déchetterie
(contacter la mairie)

Prestation du service : 60€/heure.

■ Ramassage de tous vêtements :
Container mis à disposition par la Croix Rouge
(à côté des Ets Salsesse et à Bernou).

05 55 17 70 76

20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive

Pharmacie	05 55 86 83 00
<i>Caroline Mazet</i>	
Kinésithérapeute	05 55 86 96 60
<i>Philippe Tyssier et Diana Simona Fonoca</i>	
Micro-Kinésithérapie Marion Daudé.....	06 89 17 51 54
Kinésiologue Emilie Garnier.....	06 69 74 86 32
Ostéopathes Christian Chotar Vasseur.....	05 55 86 80 52
<i>Célia Bachellez (RDV possible sur le site : osteo2ls)</i>	04 23 10 15 48
Cabinet d'Ostéopathie	07 83 45 21 87
<i>Laurine Bianco - Benjamin Lafon</i>	06 73 08 61 69
Ostéo-Bianco-Lafont.fr	
Psychiatre Michèle Belingard.....	05 55 23 82 55
Psychologue Clinicienne <i>Céline Drouilhet (sur RDV)</i>	06 87 57 92 33
Sophrologue Christelle Nosal.....	06 52 28 65 63
Hypnose Ericksonienne Corinne Mouneyrat.....	06 73 73 24 26
Thérapie Psycho-émotionnelle <i>Laurence Vo-Thanh</i>	06 16 55 96 71
<i>(Consultation téléphonique ou en présentiel)</i>	
Infirmière Corinne Mouneyrat.....	06 30 80 75 19



Maison de santé du Roc

Praticienne en Hypnose Élodie Peis.....	06 82 17 95 09
Diététicienne Nutritionniste <i>Claire Rossi (sur RDV lundi-mercredi et vendredi)</i>	06 21 09 06 92
Infirmières	05 55 22 35 87 - 06 15 83 74 21
<i>Aurélié Thétiot et Sabrina Guene</i>	
Orthophoniste Elodie Jimenez.....	09 83 93 96 09
Ostéopathe Yannick Sarnel.....	05 55 22 34 49
Pédicure - Podologue Florian Beaudet.....	07 87 74 17 84
<i>Sage femme Claire Pouget</i>	05 19 07 68 90
Reflexologue Plantaire Karine Guerin.....	06 31 70 09 31
Energétique Traditionnelle Chinoise <i>Romain Van Der Putte</i>	07 67 33 30 73

Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
<i>Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie</i>	
<i>Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond</i>	
Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
<i>D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat - D' Pauline Pepy</i>	
Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires <i>Caroline Marchou (sur RDV)</i>	05 55 87 42 93
Chirurgien Dentiste <i>D' Marie-Charlotte Salsesse</i>	Cabinetdentaire.salsesse@gmail.com
<i>(RDV uniquement par mail)</i>	
Kinésithérapeute - Kiné du Sport Manon Carpentier.....	06 29 51 04 41
<i>(Soins au cabinet et à domicile sur RDV)</i>	

Assistance Sociale

<i>Brigitte Bouchaud - Nadège Brossier - Mairie</i>	05 55 86 83 51
Centre Médico Social	05 19 07 82 66

Instance Vézère Causse
Canton de Saint-Pantaléon de Larche
Portage des repas 06 86 78 37 03

CORREZE AUTONOMIE

Un numéro d'Appel Unique : 05 55 19 19 19 [24h/24 - 7j/7]

Cabinet Vétérinaire

<i>D' Bernard</i>	05 55 85 10 54
<i>Associés : D^s Le Bronec Maiwenn - Meunier Christian</i> ...	05 55 74 37 75

Association France Alzheimer Corrèze
le soutien des associations de famille

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info
JANVIER 2025

Bulletin Municipal



Meilleurs Vœux 2025

NUMÉROS

Édito p. 3
 Actualités..... p. 4
 Travaux..... p. 8
 Environnement p. 10
 Artisans et Commerçants p. 13
 Jeunesse p. 20
 Vie Associative p. 22
 Corrèze Autonomie..... p. 25
 Expression des Élus p. 26
 A Savoir..... p. 28
 Agenda..... p. 31
 Numéros utiles p. 32



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00



Mairie : **05 55 86 83 51**
Astreintes : **06 71 61 85 50**
Etat Civil - Recensement militaire - Élections :
05 55 86 16 20



E-mail : accueil@mairiesaintpantaleon.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Janvier 2025

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche
Place du Général Couloumy
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
Tél. : **05 55 86 83 51**
Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr
N° SIREN : 211 922 901
Directrice de la publication : Mme Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT***
RN89 - 38, avenue Marie et Pierre Curie
19360 Malemort
Dépôt légal : Janvier 2025



**Mesdames, Messieurs,
mes chers Concitoyens,**

Je veux vous souhaiter à toutes et tous,
une très bonne et heureuse année 2025.
Aujourd'hui le maitre mot du gouvernement n'est pas la stabilité,
néanmoins celui-ci est confronté au mur de la dette laissé
par ses prédécesseurs et accentué par la crise « COVID ».

**Des propositions de mesures
d'économie frappant tous les secteurs
fleurissent ; une fois encore, on cherche
à stigmatiser les collectivités territoriales
et les élus qui les gèrent.**

frais de fonctionnement et en faisant appel à l'emprunt au plus juste.

Mais combien de temps pourrons-nous encore agir dans un contexte où nous sommes désignés à tort comme auteur des déficits causés par les différents gouvernements ?

Faut-il rappeler que contrairement à ce que l'état fait au quotidien, chaque année un maire doit présenter un budget en équilibre et qu'il ne peut pas emprunter tous les jours sur les marchés financiers pour payer ses fonctionnaires comme le pratique l'Etat depuis des années.

En tous cas cette conjoncture ne nous empêchera pas d'agir pour vous tous pour notre belle commune. Nous devons garder à l'esprit que ce n'est pas aux contribuables de payer les erreurs de gestion de personnes qui se disent responsables.

La baisse de dotation par le gouvernement est forte et brutale. Elle touche des grandes collectivités en Corrèze : le Département, l'Agglo et la ville de Brive notamment.

Les taux communaux des impôts locaux n'ont pas augmenté à Saint Pantaléon de Larche depuis plus d'une décennie, comme j'en ai pris l'engagement et nous continuerons ainsi.

Nous avons déjà connu sous les gouvernements Hollande de telles mesures mais elles étaient plus progressives. En tout état de cause la Dotation de Fonctionnement est passée de plus de 600 000 € à moins de 250 000 € en 15 ans.

Être élus, c'est avoir la confiance de ses concitoyens et les respecter

Cette pratique est néanmoins contreproductive car aujourd'hui ce sont les collectivités qui réalisent les 2/3 des investissements privés.

**Je vous renouvelle mes vœux
les plus chaleureux.
Très bonne année 2025**

Ce sont donc les élus locaux qui font une majeure partie de l'activité du bâtiment et des travaux publics. Saint Pantaléon de Larche est l'exemple flagrant, notamment avec la rénovation de l'école du bourg ou l'aménagement du parc des sports avec la création d'un terrain de football en gazon synthétique mais également l'entretien des voiries et la création d'aménagement structurants prenant en compte les circulations douces.

Parce que la commune a anticipé ce mouvement de fond, elle peut encore travailler pour son attractivité grâce aux marges de manœuvre que nous nous sommes créées en maintenant nos

Alain Lapacherie

Bien fidèlement à vous



*Alain Lapacherie
Le Maire, Le Préfet,
les parlementaires,
le Conseiller
départemental réunis
pour le plus gros
investissement
sur une école
communale en Corrèze.*

Inauguration

de la restructuration de l'école Raymond Raoul Blusson du bourg le 11 octobre 2024

C'est à Saint-Pantaléon-de-Larche que l'on met en œuvre les nouveaux principes de construction inspirés par le changement climatique : isolation, gestion de l'air et de la lumière, utilisation de l'eau de pluie dans les sanitaires, confort d'hiver et d'été en utilisant l'énergie thermique ne provenant pas de matière carbonée.

Les entreprises ont travaillé pendant trois ans et ont été mises au défi de la performance énergétique : réduction de 30% de la consommation en fluide.

Cette nouvelle école représente 3,5 millions d'euros. C'est l'investissement majeur du mandat de l'équipe municipale. Alain Lapacherie le consent de bon cœur car Saint-Pantaléon-de-Larche a encore des effectifs scolaires soutenus alors qu'il baisse un peu partout y compris dans le bassin de Brive. Investissement dans la jeunesse et dans l'avenir, la commune ne dit pas son dernier mot avec le terrain de football synthétique, deux terrains de basket 3*3 ou les circulations douces.

L'avenir se prépare aujourd'hui surtout avec les nouveaux impératifs climatiques.



Inauguration Terrain synthétique /Parking

Après le groupe scolaire du bourg, le mois dernier, c'est au tour de nouveaux équipements du Parc des Sports Georges Auger d'être inaugurés.

“ C'est entouré de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Sénateur, Madame La Députée, Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur le Vice-Président de l'Agglo de Brive et des représentants de la ligue de football Nouvelle-Aquitaine que Monsieur le Maire a présidé cette cérémonie.

La commune vient de se doter d'un terrain de football à 11 en gazon synthétique, équipé d'un éclairage à technologie LED gradable. La création d'un parking supplémentaire est venue compléter cet équipement.

Cet enchaînement d'événements est la preuve du dynamisme, de l'action et des projets que la commune mène à bien. Depuis toujours, la municipalité a toujours eu la volonté d'accompagner les associations dans les valeurs qu'elles transmettent à nos enfants.



Questions

À DP Fédération Internationale de Football - Laurent Nouaille



Dominique Paroutot
Adjoint aux Sports

➔ Pourquoi un terrain synthétique à St Pantaléon de Larche ?

DP : L'interrogation entre une pelouse naturelle et une pelouse synthétique est une réflexion qui se mène auprès des hautes instances du football depuis de nombreuses années notamment de la Fédération Internationale de Football. La résistance aux intempéries et l'utilisation intensive en fait la meilleure alternative au gazon naturel. Le club compte plus de 460 licenciés pour la saison 2024 - 2025. **Ce sont toutes ces raisons qui ont poussé la commune à réaliser ce projet.**

➔ Un terrain artificiel est-il une alternative durable ?

DP : La réponse est oui et pour plusieurs raisons :

- > Le gazon est stabilisé avec plusieurs matériaux, la commune a fait le choix du **sable et du liège** pour ce remplissage, deux **produits naturels non toxiques** à l'inverse les billes de caoutchouc ;
- > Ce type de terrain permet de **préserver la ressource en eau** car il ne nécessite pas d'arrosage ;
- > L'**entretien** de cet équipement est **beaucoup plus léger techniquement et financièrement**, un simple balayage mécanique suffit à la place du décompactage, du sablage, de l'apport de fertilisants et de semences et bien sur la tonte régulière.



Laurent Nouaille
Président
du club ASSP Football

➔ Quelle place à pris le club de football dans ce projet ?

La commune et le club de football ont travaillé main dans la main. Il était nécessaire que le club soit associé à ce projet pour le mener à bien avec par exemple la phase travaux qui a fait l'objet de nombreux échanges notamment pour l'organisation des rencontres du début de saison. En effet rendre un terrain indisponible pendant 6 mois perturbe fortement l'organisation d'un club avec autant d'équipes de tous niveaux.

➔ Un rêve qui se réalise ?

Oui c'est fait. Ce terrain synthétique est un formidable outil qui permettra de passer les prochains hivers sans encombre, d'aller plus loin dans la formation de nos jeunes et surtout pour toutes nos équipes de prendre un maximum de plaisir.

Un grand merci à la Mairie sans qui rien n'aurait été réalisable. Merci également aux dirigeants, anciens et actuels et aux bénévoles qui ne comptent pas leur temps et leur énergie pour faire vivre et évoluer ce club. Je ne dois pas oublier nos jeunes licenciés et leurs parents qui ont su être patients après ces périodes de mauvais temps et ces quelques mois de travaux.

*Les agents en formation
maintenance terrain synthétique*



Cérémonie de remise des médailles du travail

Comme elle le fait régulièrement la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a honoré quatre de ces agents pour leur dévouement, leur engagement et leur sens du travail bien fait après 20 ans de bons et loyaux services.

Cette cérémonie de remise de médailles du travail s'est déroulée le vendredi 18 octobre dernier en présence des élus de la commune, du conseiller départemental (ancien maire de Saint-Pantaléon-de-Larche) de la famille et des amis des agents récompensés.

Au cours de cette cérémonie, Alain Lapacherie, Le Maire a rappelé qu'être agent du service public, c'est oublier l'intérêt particulier au profit de l'intérêt général. Il a chaleureusement remercié les récipiendaires pour leur technicité, leur énergie, leur réactivité et leur persévérance au quotidien pour assurer la bonne marche de la collectivité. Les 4 agents ont reçu la médaille d'Argent communale qui récompense 20 ans de services en leur qualité d'agent public.



Les agents récompensés

Agnès GROSLIER

Corinne SAURET

Vincent GOUMY

Jean-Luc BIGEAT



**Commemoration
du**

11 Novembre

ACTUALITÉS

Travaux de sécurisation
d'un talus rue de la Fontaine :
45000€ avec 300 m3 de brut déminage

Travaux en images



Basquet 3x3



Aménagement de la traversée piétonne RD 1089 :

Le quartier des Picadis et du Combeix bientôt désenclavé pour les piétons :

Les travaux de création d'un cheminement piéton permettant de traverser la Route Départementale 1089 à hauteur du pont des Picadis viennent de débuter.

Les piétons auront la possibilité d'accéder en toute sécurité au centre bourg en passant par le parc des sports mais également au parc de Lestrade. La limitation de vitesse sera abaissée à 50 km/heure dans l'emprise du giratoire, cette zone bascule ainsi en agglomération.

Cet aménagement sera complété avec la mise en place de candélabres solaires à détection dédiés au cheminement piéton.



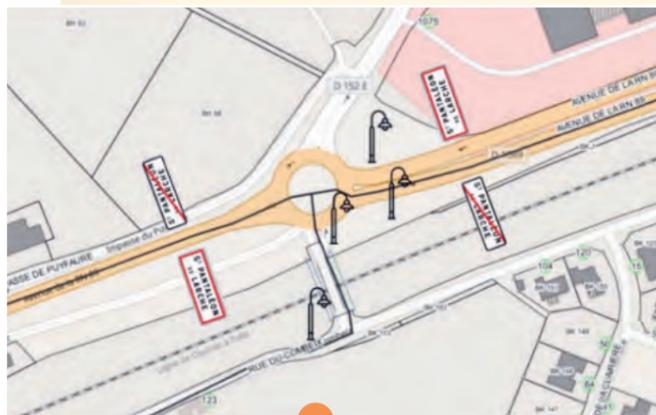
Terrain - Parc des Sports Georges Auger

- ➔ Mise en place d'une résine acrylique bicolore
- ➔ Cheminement Parking parc des Sports et plantations : Travaux en régie réalisés par les services communaux.

Renforcement de la signalisation Avenue Alexis Jaubert et route de Cramier

- ➔ 3570 véhicules jours avec 77% des véhicules : vitesse < à 50KM/H

La commune mène, accompagnée du service des routes du Département, une étude de faisabilité sur la sécurité des routes « Avenue Alexis Jaubert et de la route de Cramier ».



Cheminement piéton des Picadis au Parc des Sports en cours



Chantier de la traversée piétonne de RN 1089



Voirie

Allée des peupliers

Route de la Verminière



Sécurité

Extension du système de vidéo protection avec le Département :

La mise en place d'un dispositif de vidéoprotection s'inscrit dans le cadre du développement de la politique de prévention de la Commune qui vise à satisfaire notamment les finalités suivantes :

- ➔ Sécurité de la personne ;
- ➔ Prévention des atteintes aux biens.

Après avoir ponctué la phase administrative inhérente à tout transfert de compétence auprès du Syndicat Mixte Ouvert du Département, la Commune souhaite engager le déploiement effectif de la vidéoprotection sur son territoire avec l'installation de 6 caméras pour 2025.

Ainsi le Parc de Lestrade, le Parc des Sports et le bourg bénéficieront de ce système et les images seront traitées directement par le centre de supervision basé à Naves.



En hiver, les moustiques passent en mode "hibernation". Le moustique adulte ne peut pas survivre normalement dans le froid. Deux possibilités se présentent alors à lui :

Moustiques tigres



Il ne trouve pas d'abri assez chaud pour se mettre en l'abri (maison, métro, grotte, tronc d'arbre, tas de feuilles...) et dans ce cas il meurt.

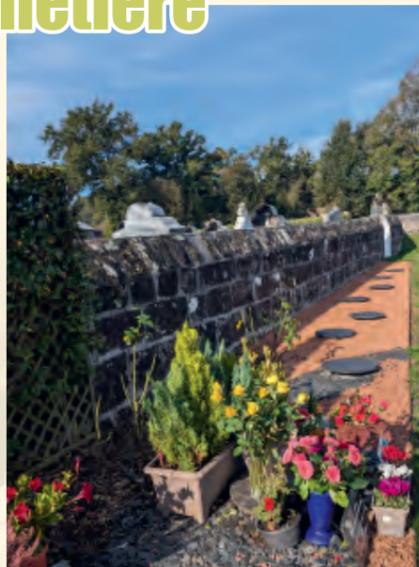
Il réussit à trouver un endroit suffisamment chaud à son goût et il a des chances de survivre. Néanmoins en hiver les températures basses ne lui conviennent pas vraiment. Résultat, il hiberne, c'est à dire qu'il se met à vivre au ralenti.

Le réchauffement climatique a cependant rendu la présence de ces insectes de plus en plus fréquente en hiver. Il leur est d'autant plus facile de s'adapter en milieux urbains où les endroits protégés et abrités, les appartements chauffés et les terrasses humides sont nombreux, leur permettant d'hiverner en toute quiétude.

Le cas du bébé moustique :

La larve du moustique qui est dépourvue d'ailes apprécie de rester sous l'eau dans les étangs, les marais, les flaques d'eau, pot de fleurs... et ne craint pas trop le froid, bien à l'abri dans son enveloppe. Son développement se ralentissant, elle ne peut se transformer en moustique adulte durant cette période. Pour les combattre, pensez donc à faire le tour de votre jardin et vider tous les contenants avec de l'eau.

Cimetière



Pour faire face à la demande de nouvelles cavurnes et de jardins funéraires, de nouveaux emplacements sont disponibles au cimetière. Le jardin du Souvenir sera quant à lui agrandi dans les prochains mois.



World clean up day

Journée Mondiale du nettoyage de la planète

Des Élus, des citoyens, des représentants de la société de chasse et des parents d'élèves de l'école de Bernou se sont retrouvés pour une matinée conviviale, tous unis pour la protection de la planète.

Merci à tous pour votre participation.



LA COMMUNE SOUTIENT
ses Artisans, Commerçants & Industries

MARCHÉ DE PRODUCTEURS
Fruits, légumes, boucherie, épicerie, produits laitiers

Du lundi au samedi de 9 h à 19 h

05 87 14 69 71
leshallesdelavezere@gmail.com

LES GUIERLES Fleuries
FLEURISTE - DÉCORATION FUNÉRAIRE

DISTRIBUTEUR 24/24

05 87 01 40 50
lesguierlesfleuries@gmx.fr

HB SALÉ SUCRÉ PÂTISSIER

Pâtisserie - Snacking - Pain

05 55 92 01 53

Les Vins d'Olivier
CAVE • BAR À VINS • NÉGOCE

contact@vinsdolivier.com
06 64 43 57 33 / 05 63 72 14 14

Tendance Glam
Marie Arca

Lundi 10 h 00 - 19 h 00
Mardi / Mercredi / Vendredi 08 h 30 - 19 h 00
Samedi 08 h 30 - 15 h 00

05 87 49 19 31



Remise d'un chèque de 15 000€
et lancement d'accompagnement d'Alexandre
Cazaux par Réseau Brive entreprendre.

Alexandre Cazaux a créé un cabinet de géomètre expert GEXEO
107, rue Roger Larivière - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

COUVERTURE CHARPENTE



Prat Frédéric

05 55 87 73 74

sarl.ccpf@orange.fr

316, rue du Moulin
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

MAAD ARCHITECTES
Maurand et Associés, Architecture et Design



Rond-point du Colombier
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

22, rue Léon Cladel | 7, place de l'Horloge
19100 Brive | 19210 Lubersac

maad.accueil@gmail.com
05 55 88 36 15



**s.a.r.l. Sols et Peintures
Briviste**

28, rue Louis Lépine - 19100 Brive
Tél. **05 55 24 44 26** - Fax 05 55 24 44 74

spb.brive@wanadoo.fr
www.sols-peintures-brivistes.fr



- Terrassement
- Assainissement
- Démolition
- Traitement de sols
- Goudronnage
- Aménagements extérieurs
- Transport

- Récupération
- Traitement
- Concassage
- Criblage
- Revalorisation
de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. **05 55 17 08 32** - Fax **05 55 17 07 23**
Mail : **pignot.tp@orange.fr** - Site : **www.pignot-tp.fr**



POMPES FUNÈRES SOULIER

Une famille au service des familles
depuis 1932



Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis, avenue Émile Zola - 19100 BRIVE



Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE



Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet - 19360 MALEMORT

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS
231 B Avenue de la RN89
19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgueux

DU LUNDI AU SAMEDI

10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00

AXA Professionnels / Entreprises / Particuliers

Sébastien LAURENSOU Agent général d'assurance
Mandatitaire exclusif
en opérations de banque

agence.laurensou@axa.fr

St Pantaléon-de-Larche (19)
49 avenue du Colombier
05 55 85 11 46

Territoires CMI
20 places des Mûriers
05 55 60 04 19

FR Chiffre 14 025 003

Guillaume Raffier

- raffier19@gmail.com
- Nettoyage haute-pression
- Revêtements muraux
- Peinture - Papier peint
- Vitrerie



06 83 43 50 63 - 05 55 88 10 78
178 RN 89 Lestrade - 19600 Saint-Pantaléon

IMPRESSION
OFFSET - NUMÉRIQUE
GRAND FORMAT - PACKAGING

maugein
imprimeurs

MALEMORT
05 55 92 14 14
malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE
05 55 20 07 87
admintul@maugeinimprimeurs.fr

JJSS ENTREPRISE
Établissement SOULIER
05 55 29 08 12
E-mail : contact@etssoulier.fr

Électricité Générale
Plomberie / Sanitaire
Chauffage / Climatisation
Ventilation

184 bis, avenue de la Marquise
19600 SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

La Rougerie
19330 CHAMEYRAT

RgtElec
EIRL Bernard REBUFFIE
Le Crouzet
19600 Saint Pantaléon de Larche
06 83 65 08 80
rgtelec@gmx.fr

Electricité Générale

CONTANT
Groupe Allez

Z.I du Verdier - 1 Impasse Paul Contant - 19210 LUBERSAC
05 55 73 39 75 - info@contant.fr - www.contant.fr

FGTTP
Fageolle Gaëtan
Transport - Travaux Publics

Transports - Travaux Publics et Particuliers
Location camion 8x4 avec chauffeur
Terrassement - Assainissement
Aménagements Extérieurs
Enrochement - Démolition - V.R.D

06 86 38 75 95 - fgttp@hotmail.com
29, rue Auguste Joye - 19240 VARETZ

facebook.com/fgttp

C'NET Hygiène & propreté
GRUPE PRO IMPEC
05 55 86 92 04
contact@cnet-brive.fr
40, Boulevard Amiral Grivel | 19100 Brive-la-Gaillarde

GAUTHIER ALTIS
TRAITEMENT - PRÉSERVATION DE L'HABITAT

TRAITEMENT PRÉVENTIF & CURATIF DU BOIS
TRAITEMENT MÉRULES
ASSÈCHEMENT SOLS & MURS • NETTOYAGE DE TOITURES

VOTRE SPÉCIALISTE CORRÈZE ET LIMITOPHES

231E, avenue de la RN89 - ZI du Roc - 19600 ST-PANTALÉON-DE-LARCHE
Tél. 05 18 21 00 09 - 06 18 47 28 01
contact@gauthier-altis-traitement.fr - www.gauthier-altis-traitement.fr

SEBTP CONSTRUCTION
DES VIES À CONSTRUIRE

GROS OEUVRE
ENTREPRISE GÉNÉRALE
TRAVAUX SERVICES
MATRISE D'OEUVRE D'EXECUTION

SEBTP CONSTRUCTION

SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69
Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon
WWW.SEBTP-CONSTRUCTION.FR

LE ROC AUTOMOBILES
129 IMPASSE DU ROC
19600 SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE
05 55 86 87 91
lerocautomobiles@gmail.com

- MÉCANIQUE TOUTES MARQUES
- CARROSSERIE & PEINTURE
- VENTE DE VÉHICULES
- STATION DE LAVAGE 24H/24 7JRS/7

Depuis 2016

SAFTI

Vous souhaitez VENDRE - ACHETER ou ESTIMER votre bien ?

- > Un conseiller proche de chez vous.
- > Une opportunité de carrière.

Patrick Charreau
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safiti.fr

Vous connaissez un bien à vendre ?
SAFTI Connect l'application qui vous fait gagner de l'argent.

Scanner ce QR Code et enregistrez le code 370243

Viager, parlons en

Site Rdv

EI - Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n° 398 351 353 au RSAC de la ville de BRIVE.

LD Vente revente rénovation

LES SOLUTIONS POUR VOTRE BUREAU

- SOLUTIONS INFORMATIQUES
- MOBIER DE BUREAU
- GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)
- AFFICHAGE INTERACTIF
- CYBER SÉCURITÉ
- LOGICIELS FACTURE
- COPIEURS NUMÉRIQUES

BRIVE (19) BOULAZAC (24) LIMOGES (87) GUÉRET (23)

www.ldbureautique.fr - contact@ldbureautique.fr

MIANE VINATIER TRAVAUX PUBLICS

Délégation de Service Public
Voirie et Réseaux Divers
Électricité - Éclairage Public
Hydraulique

ZI de Beauregard - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 86 01 61 - Fax 55 55 86 01 92

LES JARDINS DE LOLITA
INSTITUT DE BEAUTÉ
 228 rue du 19 Mars 1962
 Saint Pantaléon de Larche




lesjardinsdelolita.fr
 09 53 22 97 97 - 06 52 28 65 63



Chrysope
 AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS
 Patrick CHASTIN
06 89 88 38 12
 GUMOND - 19600 SAINT PANTALÉON DE LARCHE

DESINSECTISATION • DERATISATION



www.blocs-beton.fr
 contact@blocs-beton.fr
 Vinevialle - 19600 St Pantaléon de Larche
05 55 85 14 77

Boulangerie Pâtisserie Artisanale
Le Fournil de St-Pan
 À 5 minutes de Brive-la-gaillarde
 Ouverte du mardi au dimanche

www.lefournildestpan.fr 05 55 86 82 97
 Le Fournil de ST PAN 92 rue de la mairie, ST-PANTALÉON DE LARCHE 19600

Krill
 100 % gourmand

EP INGÉNIERIE
 La conception dynamique
 Eric PEYRARD
 06.22.48.94.37
 eric.peyraud@epingenierie.fr
 Maître d'oeuvre en Equipements Sportifs, Smart City, Eclairage Public



LAUVERGNAT
 maçonnerie générale | neuf & rénovation

Marc LAUVERGNAT
06 26 46 26 07
05 55 22 37 41

Vermeil Haut - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche



SAS POUMEAU Laurent
DEVIS GRATUIT

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
 Tonte - Taille de haies - élagage - Débroussaillage
- 50% réduction ou crédit d'impôt
 Destruction de nids de frelons
 et nids de guêpes
06 10 29 12 22 / 05 55 74 16 12
 laurent.poumeau@sfr.fr
 Grange - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
 Siret 845 021 252 - RCS BRIVE





GARAGE MERCIER
 Mécanique / Carrosserie

06 50 33 62 04
09 82 62 16 08
 cedric.191@hotmail.fr

MÉCANIQUE | CARROSSERIE | SERVICE PARE-BRISE
NETTOYAGE AUTO | ACHAT/VENTE DE VÉHICULES

900, rue Cramier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche



LACOSTE ET FILS
 S.A.S. au capital de 40 160 €

SERRURERIE
FERRONNERIE
CHARPENTE MÉTALLIQUE
CLÔTURE

ZAC Brive-Laroche - 47, avenue des Droits de l'Homme
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE

05 55 87 43 50
 contact@lacoste-et-fils.fr



DG Paysage
 Détente et Loisir au Jardin
CONCEPTION - CRÉATION - ENTRETIEN
ÉQUIPEMENT

51 impasse de Cramier 19600 St Pantaléon de Larche

Votre partenaire local
PISCINES Magiline
 PISCINES PAR PASSION
 PISCINES - SPAS - ÉQUIPEMENTS
 contact@dgpaysage.fr 05 55 23 91 16




Bambou
 Entreprise Familiale depuis 1840 S.O.S.
COUVERTURE & ZINGUERIE
 www.entreprise-bambou.fr
 e-mail : entreprisebambou@orange.fr
 Tél. 05 53 50 04 16



**LES CARRELEURS
DU PAYS DE BRIVE**
Le Roc 19600 St-Pantaléon-de-Larche



Olivier BOUDY
Maître artisan
Peinture – Décoration – finitions
219 rue Charles Baudelaire -19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 87 31 13



Sur rendez-vous
du mardi au samedi sur planity.com
ou au
05 55 23 53 17
Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté
35, av. du Colombier
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Fanny & Emilie
lecomptoirdusoin19.jimdofree.com

TRAITEUR | RÉCEPTION PRIVÉE ET AFFAIRES
Génénois
Guillaume GÉNOIS & son équipe
Célébrer avec Goût...
05 55 24 69 03
genoisartisantraiteur@orange.fr
Siège social | Laboratoire traiteur | Salle de réception à la location
ZA de Lescurade | 51, chemin du Cheyrou | 19600 Saint-Cernin-de-Larche
www.genois-artisantraiteur.fr

Gedimat
Baffet Matériaux
ZAC Brive Laroche
Avenue des Droits de l'Homme
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. 05 55 86 98 98
ZA Brive Est
Rue Aimé Cotton
19100 Brive-la-Gaillarde
Tél. 05 55 18 07 60
ZAC de Bridal
Rue de l'Industrie
19130 Objat
Tél. 05 55 84 11 73



SAS FRAYSSE
06 78 58 37 98
julienbrive19@hotmail.fr
La Jarousse
19600 St. Pantaléon de Larche



Semaine du goût

DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE

La plupart des fruits et légumes présentés sont des produits régulièrement cuisinés par les équipes, pour le plus grand bonheur des papilles des enfants.

La Semaine du Goût s'inscrit comme la plus grande mobilisation en France entre Les acteurs du goût et leurs publics. Bénéficiant du parrainage du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, cette semaine d'animations pour éduquer au goût réunit tous les publics. A Saint-Pantaléon-de-Larche, la 35^e édition qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre 2024, a permis aux élèves des classes de maternelle de l'école du bourg et de l'école de Bernou de participer à différents ateliers préparés par le personnel scolaire. C'est ainsi, que Yoan Chevard avec son équipe à la cantine de l'école du bourg et Mireille Férédy avec son équipe à la cantine de Bernou ont proposé aux élèves des ateliers pour découvrir les légumes et fruits de saison : variétés de chou, de courges, ... mais aussi un atelier pour développer l'odorat, le toucher, et le goût afin de se familiariser avec les différentes structures.



Activités de la garderie du mercredi

Garderie du mercredi

L'accueil des enfants s'effectue au niveau de la garderie « les libellules ». Les enfants d'élémentaire, une fois pointés, sont dirigés vers la cour et/le préau de l'élémentaire. À 9 heures, les groupes sont constitués : **3 groupes en maternelle et 3 en élémentaire**. 2 temps d'activités entrecoupés d'une petite pause de 10 min. Le rendu aux parents s'effectue comme d'habitude à **partir de 11 h 30 jusqu'à 12 h 30** (accueil des enfants qui ne sont inscrits que pour l'AM entre 11h30 et 12h). En ce qui concerne l'après-midi, **4 groupes sont constitués** en début d'après-midi pour un début des activités à 14 h. Les PS et MS sont préparés et amenés à la sieste à partir de 13 h 15 - 30. Fin des activités et rangement 15 h 45 - 16 h. Goûter à 16 h puis rendu et activités libres à partir de 16 h 30.

↳ **Equipe « animateurs » :**
Jocelyne, Soraya, Elodie, Amandine C, Alexandra et Vincent, Maud et Céline C (gestion sieste), Evelyne, Rose, Amandine H et Jérôme.

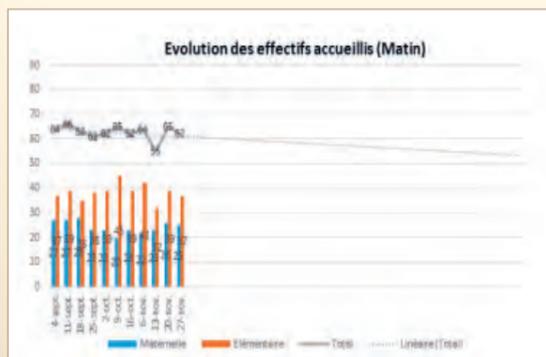
↳ **Equipe accueil et rendu des enfants :**
Agnès, Mireille, Christine et Corinne.

↳ **Activités proposées :**
Atelier créatifs et activités manuelles (peinture, dessins, pâte à modeler, créations thématiques...), jeux de société, jeux scolaires, activités sportives, informatique (jeux). Intervention 1 heure tous les mercredis des bénévoles de la bibliothèque sous la forme d'un **atelier « contes »**, dans le cadre du programme « Lire et faire lire ». De manière ponctuelle, l'activité **VTT** a été mise en place avec le club local. Un **spectacle de Noël** sera proposé le 18 décembre (matin) en collaboration avec les « amis de la bibliothèque ». À venir, **ateliers cuisine** au mois de janvier avec le chef, mais également possibilité de programmer de l'**éveil musical** avec un intervenant extérieur.

Evolution des effectifs accueillis depuis le début de l'année scolaire (tableaux)

Depuis le début de l'année, 131 enfants ont fréquenté la garderie périscolaire du mercredi ; 63 enfants sont accueillis en moyenne le matin et 48 l'après-midi.

NB : Les réservations s'effectuent par l'intermédiaire du portail familles. Les réservations et/ou annulations sont possibles jusqu'à 16 h 30 le mardi soir. En cas d'absence pour raison médicale, veiller à fournir un certificat médical afin que le service ne soit pas facturé. Pour des informations complémentaires, prendre contact avec **Philippe Machado** au **0683864547**.



NOUVEAU BUREAU

Président > Daniel Chassain
 Trésorier > Victor Filipe
 Trésorière adjointe > Huguette Besanger Juglard
 Secrétaire > Florence Raynaud
 Secrétaire adjointe > Nathalie Bories



Saint-Pan ART COM aide le père Noël à la distribution des chocolats

L'association St-Pan Art Com a distribué des chocolats aux enfants des écoles.
 A noter qu'ils avaient également offert deux sapins pour chaque école.



MARCHE DE NOËL



Images plurielles

Pour la dernière soirée de la saison, l'association Images Plurielles a proposé h o m du groupe Fluo en partenariat avec la Scène Nationale L'Empreinte. Une soirée en apesanteur avec les deux artistes Benoît Canteteau et Céline Challet.



Du Persil dans les narines

Un spectacle où charme et humour étaient réunis. Nathalie Marcillac et Dominique Desmmond ont conquis le public Saint Pantaléonnais (pas assez nombreux au demeurant). Avec des petits airs d'opérette, de chansons françaises. Le duo, à la fois chanteurs et comédiens a séduit son public pendant près de 2 h avant de remercier les Amis de la bibliothèque et la municipalité pour cette organisation et de distribuer devinez quoi : **du persil bien sûr.**



Collecte de jouets



au profit des enfants du Restos du Coeur de Saint-Pantaléon-de-Larche

Planing



des collectes « Don du Sang » salle des fêtes

- Jeudi 10 avril 2025
- Jeudi 12 juin 2025
- Jeudi 21 août 2025
- Jeudi 16 oct. 2025
- Jeudi 18 déc. 2025

APE



(Association des Parents d'Elèves) de Bernou
 Kermesse de l'Ecole

L'Art dans tous ses états

Expo vente du 7 et 8 décembre à la salle des fêtes



Megan miss naturelle élue le 9 novembre à Saint-Pantaléon-de-Larche :

Un concours de miss sans critère de beauté. L'élection se base sur la personnalité des candidates.

Miss Naturelle Franche Comté a été élue pour l'année 2025.



ASSOCIATIONS



Téléthon en images



la barre des 1000 coureurs franchie
10 DE ST PAN



Instance Vézère-Causse

Le Service Portage des Repas reste associatif et indépendant

06 86 78 37 03

Eric LENEVEU - Marie-Rose FERNANDES

Corrèze Autonomie

- > La Téléassistance
- > La Coordination
- > L'Information

Au sein d'un Guichet Unique CORRÈZE AUTONOMIE
Un numéro d' Appel Unique :

05 55 19 19 19 (24h/24 - 7j/7)



CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Avec CORRÈZE AUTONOMIE,
le Département
vous accompagne au quotidien.

VOUS ÊTES :

- en **perte d'autonomie** (temporaire ou définitive)
- en **situation de handicap** (quel que soit votre âge)
- aidant(e) familial(e)** d'une personne âgée ou handicapée

VOUS AVEZ BESOIN :

- d'une **information générale** sur une question liée à l'autonomie
- d'organiser votre **maintien à domicile** ou celui d'un proche (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, ...)
- d'une **écoute bienveillante** et d'un **accompagnement administratif** adaptés à votre situation (dossier APA, PCH, ...)

CORRÈZE AUTONOMIE
est à votre service :

J'appelle le numéro unique **05 55 19 19 19**
(24h/24 et 7j/7)

ou je préfère adresser un e-mail à l'adresse dédiée :
correzeautonomie@correze.fr

J'expose ma situation/mon problème à un **agent qualifié**

Je bénéficie d'un **accompagnement « sur mesure »** par un **réfèrent unique de proximité**, qui peut se rendre à mon domicile, en fonction de ma situation, pour m'aider

CORRÈZE AUTONOMIE,
le nouveau service public départemental
de l'autonomie.

150 agents du Département et un réseau de partenaires mobilisés au quotidien pour vous proposer un bouquet de services et un accompagnement sur mesure avec :

- plus de **SIMPLICITÉ** pour les usagers et leurs familles ;
- une écoute et une présence de **PROXIMITÉ** au plus près des besoins de chacun(e) ;
- une plus grande **RÉACTIVITÉ** dans la réponse apportée.

Pour plus d'informations ou être accompagné(e), contactez-nous :

05 55 19 19 19
(24h/24 - 7j/7)

correzeautonomie@correze.fr
www.correze.fr/autonomie

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

J'AI BESOIN D'ÊTRE AIDÉ(E) AU QUOTIDIEN POUR POUVOIR RESTER A MON DOMICILE
CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- la visite à mon domicile d'une coordinatrice pour évaluer mes besoins
- un accompagnement administratif complet pour toute demande d'aide
- la mise en place de services d'aide à domicile « sur mesure » : auxiliaire de vie, portage de repas, téléassistance, infirmière, kiné...

J'ACCOMPAGNE UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE
CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- un accès direct et continu aux informations pratiques pour l'aidant (lieux de répit, aides financières, hébergement temporaire du proche, ...)
- une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé

JE VOUDRAIS ME DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ SANS INQUIÉTER MES PROCHES
CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- l'installation à mon domicile d'un dispositif de téléassistance
- une assistance rapide en cas de signalement d'un problème
- la prise de nouvelles dans les 24 heures après un événement grave (malaise, chute, détresse morale, ...) et une visite à mon domicile si besoin
- l'information de ma famille sur l'évolution de ma situation

J'AI EU UN ACCIDENT QUI ME PRIVE TEMPORAIREMENT (OU DURABLEMENT) DE MON AUTONOMIE
CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- une information sur mes droits et un accompagnement administratif complet
- la proposition de services d'aide à domicile adaptés à ma situation

MON ENFANT EST EN SITUATION DE HANDICAP
CORRÈZE AUTONOMIE me propose :

- des conseils pour lui offrir un accompagnement et une scolarité adaptés et dans les meilleures conditions
- un suivi de ma situation et de celle de mon enfant
- un accompagnement administratif complet

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



L'actualité nous offre malheureusement, de plus en plus régulièrement, le « spectacle » d'épisodes météorologiques violents, en France, comme dans le Monde entier. Tout comme les périodes de canicules, ces évènements liés à la météo ont existé de tous temps, mais nul ne peut contester que le réchauffement climatique accentue la fréquence et l'intensité de ces évènements.

Hélas, l'actualité internationale récente ne nous incite pas à l'optimisme, entre des COP (conférences des parties) censées être l'organe suprême des conventions devant adopter des décisions permettant d'atteindre les objectifs en terme de climat, mais dont les dernières éditions se sont tenues dans des pays peu vertueux en la matière ; et le retour au pouvoir aux États-Unis d'un Président entouré de climato-sceptiques, et qui a déjà annoncé son souhait de se retirer à nouveau des Accords de Paris (de 2015), et dont une des principales priorités est de développer les forages d'énergies fossiles...

Bien entendu, les citoyens et les collectivités territoriales ne peuvent pas tout faire, seuls, pour limiter les effets du

réchauffement climatique. Cependant, des actions peuvent être décidées et menées, y compris au niveau des communes : en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, en élargissant l'accès à une énergie propre, en promouvant des transports à faibles émissions de carbone, en favorisant la production alimentaire locale, ou encore en revégétalisant les centres-villes pour créer des îlots de fraîcheur...

Il en retourne de l'avenir de notre planète et de l'héritage qu'on souhaite laisser à nos enfants et aux générations futures...

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : stpantaleon2020@outlook.com

Notre page FACEBOOK : [Votre Avenir, Notre engagement](#)

Notre site INTERNET : www.votreavenir-notreengagement.fr

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

NOUS CONTACTER

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble

Origine de la bûche de Noël !

La coutume d'allumer une bûche à Noël, dans l'âtre, remonte à très longtemps et existait dans toute l'Europe. On dit que le feu produit par la bûche est un hommage au soleil. Ce geste cérémoniel serait dérivé de diverses célébrations païennes associées au solstice d'hiver.

A l'origine, il s'agissait d'une bûche qui devait brûler du 24 décembre jusqu'au Nouvel An. Allumée dans la pièce à vivre, elle apporte chaleur et lumière à la veillée. On devait choisir une très grosse bûche de bois dur ou une vieille souche et provenant de préférence d'un arbre fruitier.

La bûche devait être coupée avant le lever du soleil.

La bûche était souvent décorée de rubans.

On la portait ensuite dans la grande pièce familiale avec un grand cérémonial.

En France, la coutume dit qu'on doit placer dans l'âtre autant de bûches qu'il y a d'habitants dans la maison. Le chef de famille bénissait la bûche avec de l'eau et du sel et parfois avec du vin.

Il fallait beaucoup d'étincelles, on disait que la moisson de l'été suivant serait bonne. Si la lumière faisait projeter des silhouettes sur le mur, on disait qu'un membre de la famille allait mourir au cours de l'année.

Les cendres de la bûche étaient précieusement conservées contre les orages, pour guérir certaines maladies et pour fertiliser les terres.

C'est pour continuer à célébrer ce rituel, que la bûche de Noël a vu le jour sous forme d'un délicieux dessert qui aurait été inventé par un pâtissier en 1945.

Toute l'équipe de Bien vivre ensemble vous souhaite d'excellentes fêtes.



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

EXPRESSION DES ÉLUS



RAPPEL des OBLIGATIONS

Tailles des haies

Rappel des obligations de taille des haies et d'élagage des arbres des propriétaires riverains
Chacun est libre de faire pousser des arbres et plantations dans son terrain.
Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.
Le code civil, dans son article 671, énonce les distances de plantation à respecter :

En l'absence de règlements particuliers :

- Les arbres arbrisseaux et arbustes dont la hauteur dépasse 2 m doivent être plantés à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété.
- Les arbres arbrisseaux et arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimale de 0,50 m de la limite de propriété. Même plantés à la distance réglementaire, les arbres arbrisseaux et arbustes ne doivent pas empiéter sur la propriété voisine y compris sur le domaine public.

ATTENTION

En zone de lotissement ces distances ne s'imposent que de manière supplétive, notamment en présence d'un cahier des charges du lotissement. Si vous ne respectez pas ces règles, votre voisin peut exiger que les plantations soient taillées voire arrachées. Dans le cas d'une haie commune avec le propriétaire voisin, cette haie peut être implantée sur la limite séparative. Dans ce cas, les frais de plantation et d'entretien sont communs ; Si votre voisin dispose d'un arbre dont les branches empiètent sur votre propriété, vous êtes en droit de lui demander de les couper courtoisement de préférence. Par ailleurs, les fruits de l'arbre de votre voisin qui poussent sur des branches surplombant votre terrain appartiennent à votre voisin, vous ne pouvez donc pas les cueillir. Mais, si les fruits tombent sur votre terrain, vous pouvez les ramasser.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'arrêté n°2020-153 du 07/07/2020 prescrit les mesures applicables à l'entretien des trottoirs sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même. En cas de neige, vous devez déneiger le trottoir situé devant votre habitation.

Les animaux

Afin que chacun puisse bien vivre ensemble à Saint-Pantaléon-de-Larche, les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit et notamment, pour les propriétaires de chiens, éviter que ceux-ci aboient de manière intempestive. De la même façon, il est interdit de laisser les animaux divaguer seuls sur la voie publique.

Dans ce cas-là, le propriétaire des animaux est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. S'agissant des chiens, ils doivent être tenus en laisse dans les lieux publics. En cas de divagation d'un chien, celui-ci peut être capturé et conduit à la fourrière municipale de Brive. Son propriétaire devra s'acquitter d'une amende pour le récupérer. Par ailleurs, les propriétaires de chiens doivent rester attentifs à la propreté de notre ville et veiller à ce que leurs chiens ne laissent pas de déjections dans les rues et chemins. A cet effet, des distributeurs de sacs à déjections sont à votre disposition à différents endroits de la commune. Enfin, les propriétaires de chiens dits dangereux ont l'obligation de faire une déclaration à la mairie.

En effet, L'arrêté du 27 avril 1999, pris pour l'application de l'article 211-1 du code rural, qui établit la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux prescrit que la détention des chiens de 1^{er} et de 2^e catégories est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune dans laquelle le propriétaire ou le détenteur de l'animal réside.



Vélo à assistance électrique

Depuis le mois de septembre l'Agglo de Brive met des vélos à assistance électrique en location « longue durée » à disposition des habitants.

Cette offre est l'occasion de tester, pour un coût modique, un vélo électrique, lorsque l'on envisage un achat prochain ou une utilisation régulière pour des déplacements domicile/travail par exemple ou simplement à titre de loisir régulier.

Le coût de location varie de 30 € à 150 € en fonction de la durée de location (quatre durées définies : 2 semaines, 1 mois, 3 mois et 6 mois)

<https://mairie-de-saint-pantaleon.lokki.rent>



Le feu & les odeurs

Les nuisances liées aux odeurs de fumée arrivent en tête des conflits de voisinage après le bruit. Depuis un décret du 11 juillet 2011 qui modifie l'article R-541-8 du code de l'environnement, les déchets verts qu'ils soient produits par des ménages ou des collectivités territoriales sont assimilés à des déchets ménagers, dont le brûlage est interdit. En Corrèze, l'arrêté préfectoral du 7 avril 2015 régit l'usage du feu. Afin de prendre en compte, les contraintes locales, cet arrêté divise l'année en deux périodes :

- LA PÉRIODE ORANGE (du 15/02 au 31/05 et du 01/07 au 30/09) où le brûlage est interdit (dérogations possibles pour les professionnels) ;
- LA PÉRIODE VERTE (du 01/10 au 14/02 et du 01/06 au 30/06) où le brûlage est autorisé sous conditions ;
- LA PÉRIODE ROUGE d'interdiction totale peut être instituée par arrêté préfectoral si les conditions climatiques le justifient.

Cet arrêté autorise :

- ✓ le désherbage thermique ;
- ✓ le brûlage des déchets végétaux résultant de l'obligation de débroussaillage : ces déchets sont ainsi assimilés, par cohérence, à ceux produits par les activités agricoles et forestières dont le brûlage est autorisé ;
- ✓ le brûlage des déchets végétaux produits sur des parcelles de terrain (bois, champs, ...) non attenantes à l'habitation ;
- ✓ le brûlage pour raison prophylactique, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de végétaux contaminés par des parasites. Le brûlage des déchets végétaux issus des enclos d'habitation reste interdit tout au long de l'année.

Libéo à la demande > Mode d'emploi

- 1 JE PRÉPARE MON DÉPLACEMENT**
 - Je m'inscris et je transmets mon nom, prénom, adresse, téléphone.
 - J'identifie le point d'intérêt ainsi que l'heure auquel je souhaite être déposé (et celui pour le retour).
- 2 JE RÉSERVE : 3 choix possibles**
 - Application LIBEO Préparer et planifier vos déplacements
 - libeo-brive.fr Réservation possible jusqu'à 2 heures avant mon déplacement sous réserve de disponibilités et de temps de trajet compatible
 - 05 55 74 20 13 Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - Je transmets les informations requises en fonction de mon mode de réservation
 - Je renseigne mon adresse de prise en charge.
 - J'indique le nombre de personnes qui voyagent avec moi.
 - Si je réalise un aller-retour, 2 réservations sont nécessaires (vous pouvez effectuer plusieurs réservations pour des trajets quotidiens).
 - Un mail de confirmation de réservation m'est envoyé.
- 3 JE VOYAGE**
 - Je vérifie l'heure qui m'est confirmé par SMS ou notification sur l'application 1 heure avant l'arrivée de mon véhicule.
 - J'attends à l'adresse renseignée 5 minutes avant l'heure du rendez-vous.
 - Je monte à bord et valide mon titre de transport. Le minibus me conduit à mon point d'intérêt.

LIBEO

A LA DEMANDE DES LE 6 JANVIER 2025

La commune de Saint-Pantaléon de Larche est concernée par la Zone A

Points d'intérêts de destination et/ou prise en charge :

- Varetz Centre Bourg
- Mansac Centre Bourg
- PEM Brive Laroche
- Centre Commercial Ouest

ZONE A
CUBLAC
BRIGNAC-LA-PLAINE
MANSAC
YSSANDON
VARETZ
SAINT-VIANCE
S'-PANTALÉON-DE-LARCHE

À PARTIR DU 06/01/2025

Transport à la Demande > Zone A

Points d'intérêts de destination et/ou prise en charge :

- Varetz Centre Bourg
- Mansac Centre Bourg
- PEM Brive Laroche
- Centre commercial Ouest

Je peux poursuivre mon voyage en empruntant les lignes régulières en correspondance dans l'heure.

>> Sens Aller

Zone TâD - A >> Montée uniquement : Cublac / Brignac la Plaine / Mansac / Yssandon / Varetz / Saint-Viance / Saint Pantaléon de Larche

Mansac - Centre Bourg	Horaires déterminés au moment de la réservation								
Varetz - Centre Bourg	Horaires déterminés au moment de la réservation								
Brive - Centre Commercial Ouest	8h22	9h22	10h22	11h22	12h22	13h22	14h22	15h22	16h22
Brive - PEM Brive Laroche	8h25	9h25	10h25	11h25	12h25	13h25	14h25	15h25	16h25
Correspondance Ligne 1 - PEM	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h29	15h29	16h28

>> Sens Retour

Correspondance Ligne 1 - PEM	8h26	9h24	10h16	11h16	12h17	13h19	14h18	15h18	16h18
Brive - PEM Brive Laroche	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30
Brive - Centre Commercial Ouest	8h33	9h33	10h33	11h33	12h33	13h33	14h33	15h33	16h33
Varetz - Centre Bourg	Horaires déterminés au moment de la réservation								
Mansac - Centre Bourg	Horaires déterminés au moment de la réservation								

Zone TâD - A >> Descente uniquement : Cublac / Brignac la Plaine / Mansac / Yssandon / Varetz / Saint-Viance / Saint Pantaléon de Larche

EN CAS D'ANNULATION
Je préviens au plus tard 2 heures avant mon départ par téléphone ou via l'application Libéo.
Attention : 3 réservations de voyage non réalisées et non annulées provoqueront l'exclusion temporaire du service.

- 1 Je prépare mon déplacement** (du lundi au samedi de 8h20 à 16h30)
 - Je m'inscris et je transmets mon nom, prénom adresse et téléphone.
 - J'identifie le point d'intérêt ainsi que l'heure auquel je souhaite être déposé (et celui du retour).
- 2 Je réserve : 3 choix possibles**
 - Application LIBEO
 - Libeo-brive.fr (jusqu'à 2 heures avant mon déplacement)
 - Par téléphone : 05 55 74 20 13
- 3 Je voyage**
 - Je vérifie l'heure qui m'est confirmé par SMS ou notification sur l'application 1 heure avant l'arrivée de mon véhicule
 - J'attends à l'adresse renseignée 5 minutes avant l'heure du rendez-vous.
 - Je monte à bord et valide mon titre de transport. Le minibus me conduit à mon point d'intérêt.

Pour réserver votre trajet à la demande, vous pouvez appeler la centrale de réservation au 05 55 74 20 13 aux horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermé les jours fériés), ou réserver votre trajet directement en ligne. Vous devez réserver avant 17h00, la veille de votre déplacement. Et vous pouvez réserver jusqu'à 15 jours avant.

Pour un déplacement le dimanche ou le lundi, pensez à faire votre réservation le vendredi avant 17h00.

SYNDICAT MIXTE à la carte pour l'aménagement de la Vézère



L'année 2024 qui vient de s'écouler a été riche en actions et en réalisations pour le SIAV, marquée par un engagement fort envers la préservation et la gestion de la ressource et des milieux aquatiques. Pour rappel, le SIAV exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions Inondations (GEMAPI) sur 68 communes regroupant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, la Communauté du Pays d'Uzerche, une partie de la Communauté de Communes de Pays de Lubersac-Pompadour et deux communes de Tulle Agglo.



A. La partie technique et terrain de la GEMAPI

- 1 >>> **Renfort humain en pêche scientifique d'inventaire ou de sauvetage**
Tout d'abord, le SIAV a été missionné lors de 8 opérations de pêches électriques par la Fédération de Pêche de la Corrèze (FDAAPPMA19) et de la Maison de l'Eau et de la Pêche 19 (MEP19). Ces actions donnent l'occasion de mieux évaluer la biodiversité des milieux aquatiques, mais aussi d'identifier l'état de nos ruisseaux et rivières.
- 2 >>> **Travaux en régie par les agents du SIAV** par ailleurs, les agents du SIAV ont réalisé un nombre considérable de travaux en régie, témoignant de leur expertise et de leur connaissance approfondie du territoire. Les interventions du SIAV ont permis de répondre efficacement aux besoins locaux. Ainsi, 457 arbres menaçants ont été retirés sur les cours d'eau sur 175 sites. Grâce à sa réactivité, le SIAV est intervenu en dehors de son territoire dans un souci de solidarité, d'intercommunalité comme lors des inondations à Lanteuil. Pour être encore plus efficace, le SIAV s'est doté cette année d'un engin adapté, un tracteur forestier Pfanzelt Maschinenbau GmbH PM Trac 3820 équipé d'une grue de débardage RK7185 et d'un treuil DW 1102. Ce tracteur a été surnommé « Gaby » en l'honneur de l'ancien Président du SIAV, M. Freyssinet.
- 3 >>> **Relevés d'étiage et thermie** : Un aspect clé de notre travail a été le suivi étiage effectué par nos agents pendant quatre mois, chaque semaine, sur seize stations. Cette collecte de données a permis de dresser un tableau détaillé de la situation hydrologique 2024 (voir bilan). **Les analyses ont :**
 - ✓ constitué une base solide pour alimenter le processus de décision des arrêtés sécheresse du Comité Ressource en Eau Départemental. De plus, le SIAV est membre du réseau thermie mis en place par la FDAAPPMA19 qui permet de suivre, chaque heure toute l'année, la température de l'eau sur 19 stations.

B. Instance et Entente

- 1 >>> **Présence dans les instances de décision**
Le SIAV a également renforcé sa présence au sein des différentes instances de décision, à l'échelle locale et départementale. Que ce soit au sein des organes municipaux, de la Commission Locales de l'Eau de la Vézère, ou dans le cadre des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), notre implication permet de garantir que les enjeux liés à l'eau sont constamment pris en compte. En nous tenant informés des évolutions réglementaires et des enjeux environnementaux, nous avons pu jouer un rôle actif dans le dialogue avec les acteurs concernés, favorisant ainsi une gestion intégrée et durable de la ressource et des milieux aquatiques.
- 2 >>> **Validation du Programme pluriannuel de gestion coordonnée (PPGC)**
Un autre point marquant de cette année a été la validation du PPGC qui s'inscrit dans la continuité de nos efforts pour une gestion intégrée des bassins versants. Ce projet est le fruit d'un travail rigoureux et approfondi entre les collectivités gemapiennes des bassins versants concernés, désormais nommés l'Entente Vézère amont et Corrèze. Prévu pour 2025, ce programme d'actions est conçu pour répondre à nos enjeux locaux, en permettant la mise en œuvre d'actions cohérentes sur le plan hydrographique. De plus, il favorise la mutualisation des efforts et initie une réflexion sur la gouvernance, essentielle face aux menaces croissantes sur la ressource en eau.

C. Animation

1 >>> Educ'Eau

Cette année, le SIAV, aux côtés des membres de l'Entente, a déployé une dynamique d'animation et de sensibilisation dans le cadre de l'appel à projet EDUC'EAU de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Nous sommes conscients de l'importance d'éduquer le grand public, les élus et les acteurs socio-économiques aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques. Le premier axe a été le projet Vézère/Corrèze, réalisé en partenariat avec la MEP19 et la Ligue de l'Enseignement de la Corrèze. Ce projet interdisciplinaire a été mené avec les élèves de CM2 à la 5^e dans les écoles situées près de la Vézère et de la Corrèze.

Les scolaires ont découvert les menaces liées à l'eau, prélevé et analysé l'eau de ces rivières, puis interprété les résultats. Une synthèse a été présentée à chaque classe pour comprendre que la qualité de l'eau varie de sa source à son exutoire ainsi que dans le temps et leur a permis d'intégrer la notion de solidarité amont/aval.

Un jeu de société basé sur la gouvernance est en cours de création avec l'entreprise Robin Red Games pour démontrer l'importance de la prise en compte des enjeux de chacun et de la discussion pour assurer une gestion durable de la ressource en eau.

Quatre mini-jeux accompagneront ce jeu pour sensibiliser le grand public lors de manifestations locales.

Avec l'agence audiovisuelle AlternatureMedia, une série de vidéos est en cours de création pour expliquer les neuf enjeux clés de notre territoire avec la participation des différents acteurs concernés. De plus, quatre motions design animés ont été créés afin que les notions essentielles soit traduites de façon ludique et accessible à tous. Enfin, un stand, réalisé par la société Garluche, a été élaboré pour présenter les bassins versants Vézère amont et Corrèze, avec un zoom sur les spécificités de chaque structure de l'Entente.



2 >>> **Manifestations, événements et journées de sensibilisation**
Cette année, le SIAV a également joué un rôle actif dans diverses manifestations locales, mettant en avant l'importance de l'éducation et de la sensibilisation à l'eau. En collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise, nous avons proposé une intervention auprès des scolaires au pied du barrage du Saillant et nous sommes également intervenus au Golf du Planchetorte en partenariat avec l'USEP19 pour animer un stand. Lors d'événements nationaux, tels que la Semaine du Développement Durable au Parc des Perrières, nous avons collaboré avec les centres socio-culturels de Brive. Un autre moment fort a été le ciné-débat autour du documentaire « La Rivière », organisé avec le BTS Aménagements Paysagers du Campus Végétal du Pays de Brive. De plus, notre présence lors de la Fête de la science, organisée par Récréasciences à Brive, a contribué à éveiller les consciences d'un public jeune sur les enjeux scientifiques et environnementaux.

Fresques de l'eau itinérantes
Cette année, le programme des fresques de l'eau itinérantes entre les communes membres du SIAV s'est intensifié. Au total, 16 fresques ont été réalisées, permettant d'engager les élus de notre territoire dans des réflexions enrichissantes. Ces fresques, qui servent de supports visuels et éducatifs, ont élargi nos connaissances et ont approfondi les débats sur la gestion de l'eau et les enjeux environnementaux. Elles ont constitué un véritable vecteur d'échanges, favorisant une prise de conscience collective autour des défis que nous devons relever ensemble.

CONCLUSION

Ces initiatives témoignent de l'engagement du SIAV à s'impliquer activement tant sur le terrain que dans les processus de décision et de planification, garantissant ainsi que les enjeux de l'eau soient au cœur des préoccupations. Le PPGC marque une étape importante vers une gestion durable et concertée de nos ressources et milieux aquatiques. De plus, l'engagement du SIAV dans la sensibilisation démontre la volonté de mobiliser tous les acteurs de notre territoire autour des enjeux de l'eau. Ces actions encouragent une gouvernance partagée et éclairée, essentielle pour assurer un avenir durable. Afin de continuer à répondre aux défis qui se présentent chaque jour sur notre territoire, le syndicat doit évoluer pour disposer de nouvelles perspectives. C'est pourquoi, en 2025, le projet d'adoption des nouveaux statuts symbolisera ce nouvel élan.



5, rue des Gaulies 19100 Brive-La-Gaillarde - 05 55 17 07 22 - E-mail : accueil@siav-vezere.fr

www.siav-vezere.fr

AGENDA 2025

Programme des manifestations

sous réserve de modifications par les Associations

SALLE DES FÊTES

- 25 janvier > Musique traditionnelle « Nuit de la Bourrée » [Ateliers de Musique Traditionnelle]
- 08 mars > Loto du Basket [Basket]
- 11 au 13 avril > Exposition Les Etats d'Arts [Les Etats d'Arts]
- 17 avril > Audition Ecole de Musique Intercommunale à 18 h 30
- 19 avril > Bal Folk [Les Pastoureaux]
- 24 mai > Kermesse de l'école de Bernou (en cas de pluie) [APE Bernou]
- 31 mai > Repas de Gala VTT [VTT]
- 14 juin > Gala Tap's [TAP'S]
- 22 juin > repas des Aînés

ESPACE VÉZÈRE CAUSSE

- 10 au 13 avril > Exposition Evasion Artistique [Evasion Artistique]
- 19-20 avril > Girly cup [Foot]
- 1^{er} mai > Fête de l'ail [NOUVEAU]
- 07 juin > Mega loto du Basket [Basket]

Janvier

Mars

Avril

Mai

Juin

Avril

Mai

Juin

A SAVOIR

AGENDA